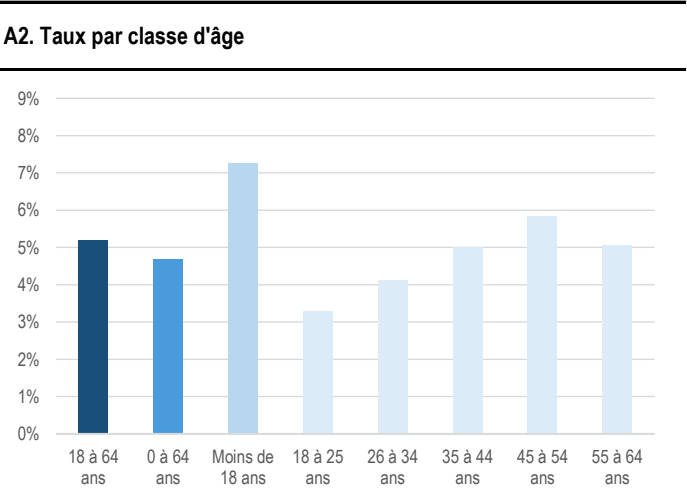
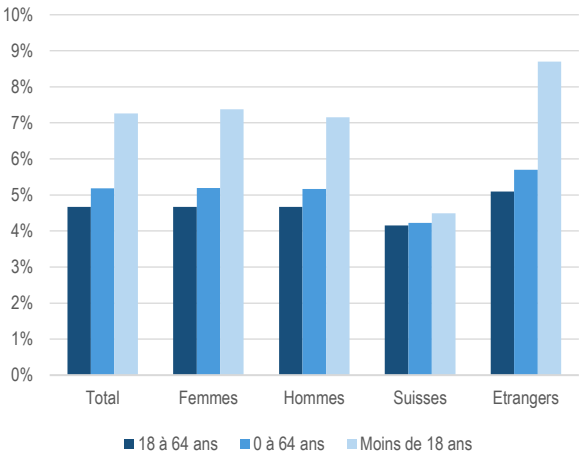


A. Taux d'aide sociale¹

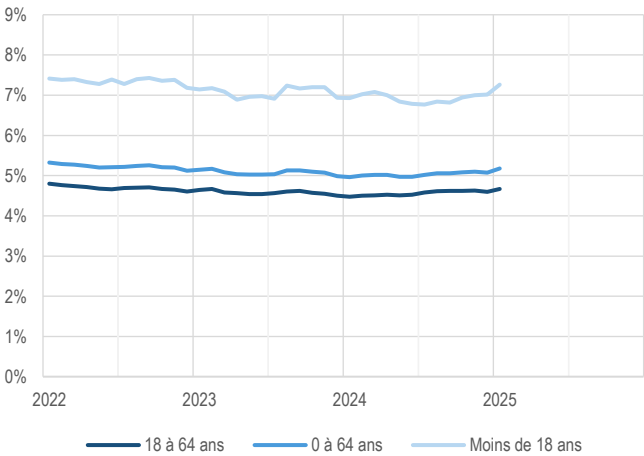
A1. Taux par classe d'âge	Taux	Var. mens. en points ²	Var. ann. en points ²
18 à 64 ans	4.7 %	0.08	0.19
0 à 64 ans	5.2 %	0.11	0.22
Moins de 18 ans	7.3 %	0.25	0.34
18 à 25 ans	3.3 %	-0.10	-0.10
26 à 34 ans	4.1 %	0.05	0.36
35 à 44 ans	5.0 %	0.19	0.22
45 à 54 ans	5.8 %	0.00	0.13
55 à 64 ans	5.1 %	0.19	0.24



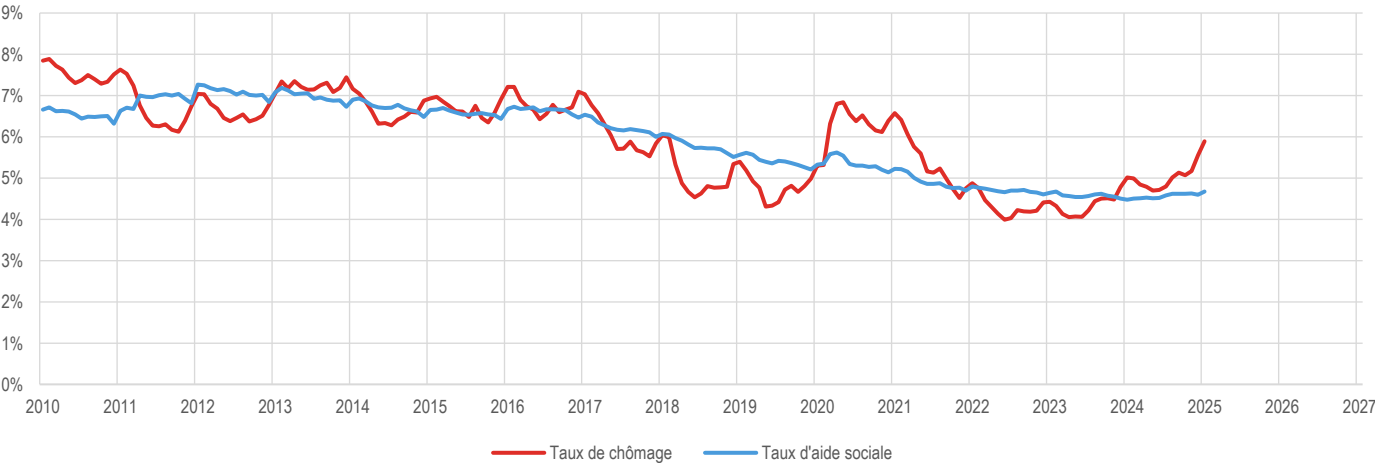
A3. Taux par classe d'âge, sexe et nationalité



A4. Taux par classe d'âge depuis 2023



A5. Taux d'aide sociale (18 à 64 ans) et taux de chômage (15 à 64 ans) à Lausanne depuis 2010³



Revenu d'insertion (RI) à Lausanne, fiche mensuelle

Situation à fin janvier 2025, extraction de mai 2025

B. Dossiers⁴

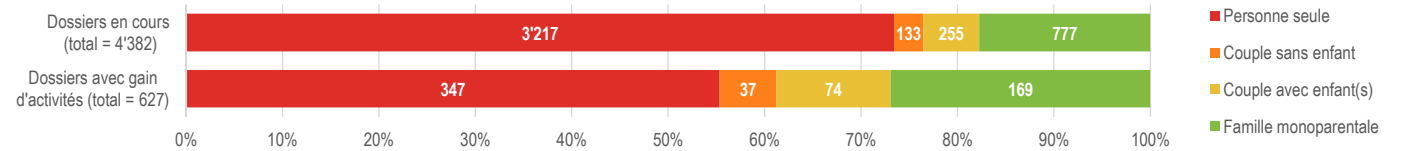
B1. Dossiers en cours	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'382	100 %	2.0 %	4.4 %
avec prestation financière (PF) ⁵	4'378	100 %	2.0 %	4.4 %
avec mesures d'insertion sociale (MIS)	469	11 %	-0.6 %	-4.9 %
avec PF sans MIS	3'913	89 %	2.3 %	5.6 %
sans PF avec MIS	4	0 %	-20.0 %	0.0 %

B2. Ouvertures et fermetures ⁶	Effectif	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Ouvertures (janvier 2025)	176	53.0 %	6.0 %
Ouvertures (septembre 2024)	194	10.9 %	26.8 %
Fermetures (septembre 2024)	155	-10.9 %	-16.7 %
Solde (septembre 2024)	39		

Les fermetures de dossiers sont disponibles avec un décalage de 4 mois par rapport au mois de prestation.

B4. Dossiers par ressource financière	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'382	100 %	2.0 %	4.4 %
Sans ressource	2'303	53 %	-0.7 %	6.4 %
Avec ressources ⁷	2'079	47 %	5.2 %	2.2 %
Gain d'activités ⁸	627	14 %	12.2 %	-5.0 %
LACI (chômage)	81	2 %	12.5 %	24.6 %
Rentes et autres prestations sociales	1'204	27 %	1.9 %	3.1 %
Pensions alimentaires	206	5 %	-2.4 %	-4.2 %
Autres ressources	697	16 %	8.9 %	-0.7 %

B6. Dossiers en cours (total et avec gain d'activités⁸) selon la composition du ménage



B7. Dossiers selon la durée au RI (les dossiers fermés sont communiqués avec un délai de 4 mois)



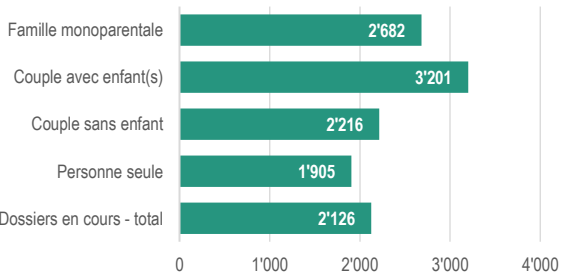
Dossiers en cours en janvier 2025 (total = 4'382)

B3. Variation mensuelle des dossiers en cours depuis mai 2021



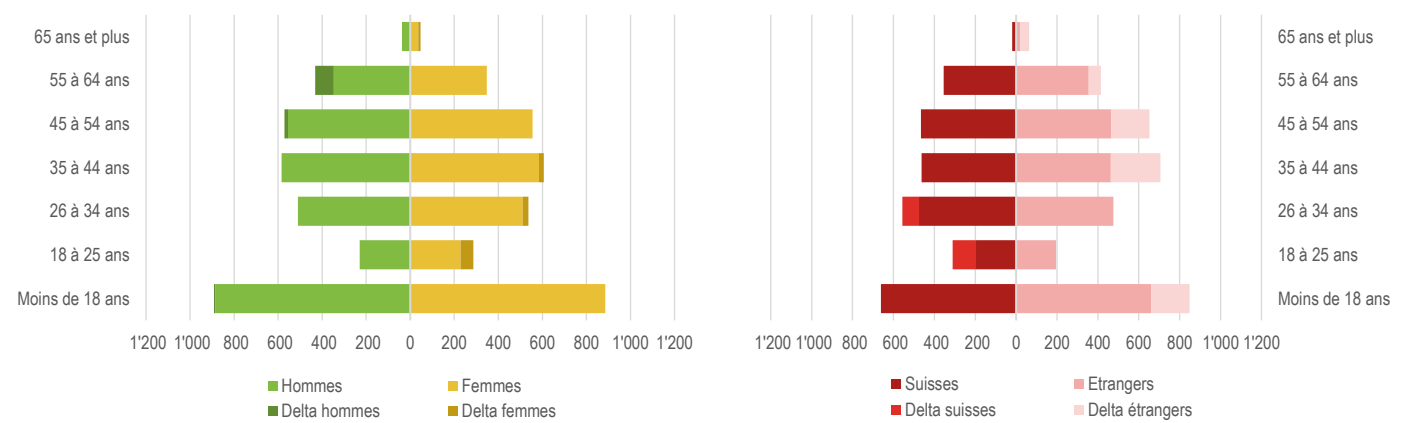
Jaune = hausse par rapport au mois précédent, blanc = baisse.

B5. RI mensuel moyen selon la composition du ménage en CHF



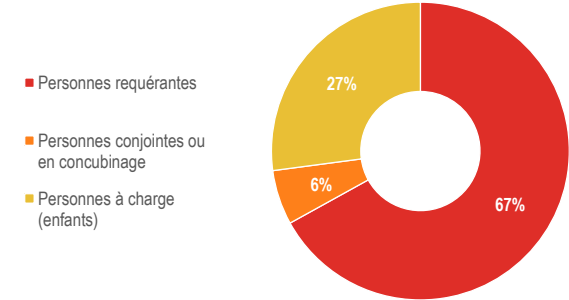
C. Bénéficiaires

C1. Bénéficiaires par sexe, nationalité et classe d'âge

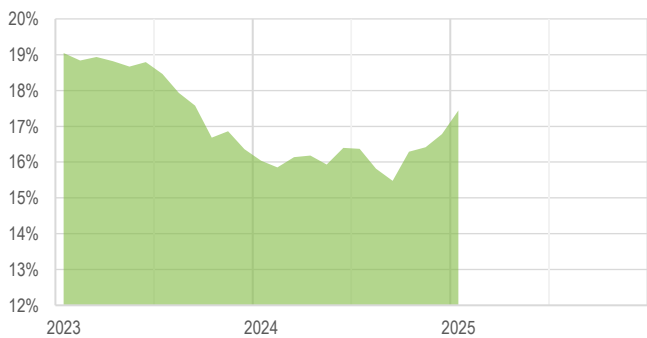


C2. Bénéficiaires	Total	En %	Avec PF	En %	Avec MIS	En %	Avec suivi UC ⁹	En %
Bénéficiaires - total	6'520	100 %	6'516	100 %	485	100 %	813	100 %
Femmes	3'266	50 %	3'264	50 %	273	56 %	345	42 %
Hommes	3'254	50 %	3'252	50 %	212	44 %	468	58 %
Moins de 18 ans	1'776	27 %	1'776	27 %	0	0 %	0	0 %
18 à 25 ans	516	8 %	516	8 %	40	8 %	76	9 %
26 à 34 ans	1'047	16 %	1'046	16 %	130	27 %	248	31 %
35 à 44 ans	1'190	18 %	1'188	18 %	162	33 %	233	29 %
45 à 54 ans	1'128	17 %	1'127	17 %	107	22 %	175	22 %
55 à 64 ans	779	12 %	779	12 %	45	9 %	81	10 %
65 ans et plus	84	1 %	84	1 %	1	0 %	0	0 %
Suisse	2'832	43 %	2'829	43 %	150	31 %	402	49 %
Union européenne (UE-27)	1'007	15 %	1'007	15 %	52	11 %	152	19 %
Europe hors UE	532	8 %	532	8 %	47	10 %	40	5 %
Reste du monde	1'817	28 %	1'816	28 %	228	47 %	204	25 %
Non défini	332	5 %	332	5 %	8	2 %	15	2 %

C3. Bénéficiaires par type

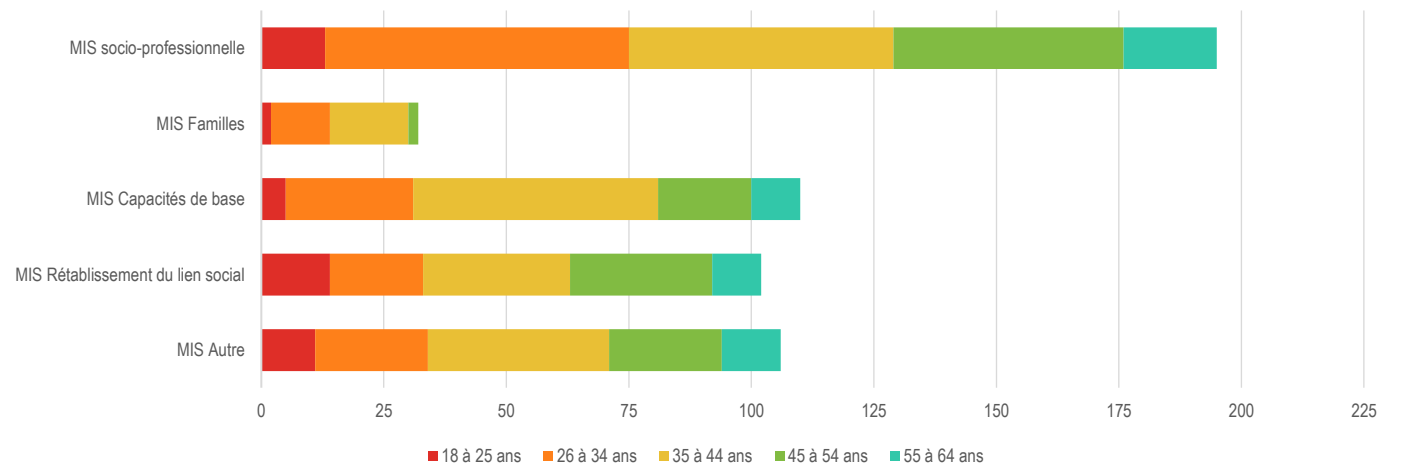


C4. Part des bénéficiaires (18 à 64 ans) avec suivi UC⁹



D. Mesures d'insertion sociales (MIS)

D1. MIS suivies par classe d'âge du bénéficiaire et type de MIS



Notes

- 1) Taux d'aide sociale : bénéficiaires RI habitant à Lausanne, dans un ménage avec prestation financière durant le mois de prestation, en pourcent de la population résidente permanente du même âge.
- 2) Les variations mensuelles et annuelles sont calculées par rapport au mois précédent (M-1) ou à l'année précédente (M-12).
Si elles comparent des taux, elles sont calculées en points de pourcentage. Si elles comparent des effectifs, elles sont calculées en pourcents.
- 3) PC Familles : prestations financières complémentaires destinées à soutenir les familles à faible revenu pour l'éducation et l'entretien des enfants.
- 4) Le dossier est l'unité économique considérée pour le versement du RI. Il comprend au minimum la personne requérante, ainsi que la personne conjointe ou en concubinage et les enfants à charge. Le calcul du RI se base sur l'ensemble des bénéficiaires du dossier.
- 5) Les dossiers en cours avec prestation financière ont reçu un montant RI durant le mois sous revue.
- 6) Ouverture : première prestation versée. Fermeture : plus de prestation depuis 6 mois (date = dernier mois payé), avec un décalage de 4 mois.
- 7) Un dossier peut bénéficier de plusieurs ressources financières que le RI complète. La somme par ressource dépasse donc le total des dossiers.
- 8) Un gain d'activités comprend tout revenu ou prime d'activités (salariée, indépendante, accueil familial, atelier protégé).
- 9) Unité commune (UC) : suivi de l'insertion professionnelle des bénéficiaires RI aptes au placement.

Sources

Etat de Vaud

Direction générale de la cohésion sociale
DGCS

Ville de Lausanne

Secrétariat gén. culture et développement urbain
Office d'appui économique et statistique
www.lausanne.ch/statistique
et
Service social Lausanne